

MODULE 2 : EAU POTABLE ET GESTION DURABLE

Section : Impacts des activités humaines et des changements climatiques

Entrevue – Cas d'étude : rivière L'Assomption

Véronique Gisondi

Bonjour M. Francoeur.

Louis-Gilles Francoeur

Bonjour.

Véronique Gisondi

Les activités humaines comme les activités minières, l'agriculture, l'urbanisation ont des grands impacts sur la qualité des milieux hydriques. Puis, en tant que journaliste et auteur des questions environnementales dans votre carrière, je pense que vous avez été témoin de plusieurs de ces impacts, notamment dans la rivière L'Assomption avec une expérience de plongée.

Louis-Gilles Francoeur

Je me rappelle, quand j'ai commencé comme journaliste en environnement au Devoir, il y avait un chercheur. C'est probablement ce biologiste qui m'a montré, qui m'a appris l'importance de l'érosion des milieux agricoles et de la pollution agricole. Il voulait me montrer à quel point c'était catastrophique. Lui, faisait de la plongée sous-marine, il m'avait dit : « On va plonger, puis je vais t'inviter, tu vas voir de quoi ça a l'air. Tu vas voir la pollution et ses effets. D'accord. » Alors je n'étais pas bien plongeur, mais il a dit : « On ne va pas bien profond, 4 à 6 pieds, c'est suffisant. Ok. »

Alors ma première surprise, c'est qu'on ne voyait pas où on s'en allait. C'était tellement beige et dense qu'il y avait de la lumière, mais tu voyais à peine. Alors là, tu descends tu descends d'un coup, tu touches, tu vois le fond et, là, le fond, c'est un spectacle absolument incroyable. Les niches écologiques : une grosse roche, des petites plantes ici, puis un autre un trou, ici c'est un début d'herbier. Zéro là. C'était un désert lisse à l'infini. La terre s'était accumulée et colmatée. À un moment donné, il avait apporté une barre de fer d'à peu près 4 pieds et il l'a enfoncé comme ça puis ça descendait. Puis la barre disparaissait, il montrait que l'épaisseur c'était ça, cette terre-là. Donc, quand on a sorti de l'eau, il a dit : « Tout ce que tu as vu là, c'est de la terre qui n'est plus dans les champs pour les cultivateurs. C'est la partie la plus, comment dire, intéressante pour un agriculteur, c'est la matière organique, la partie la plus précieuse pour les plantes. C'est l'avenir de notre agriculture qui a rendu là. » Lui, ça le révoltait de voir que c'était comme ça.

Puis, en plus, la rivière L'Assomption, à cette époque, des fois c'était un mois ou un mois et demi par année, la ville de Repentigny était obligée d'avertir les citoyens qu'il fallait faire bouillir l'eau parce que l'eau était impropre à la consommation; parce qu'elle était bourrée d'azote ammoniacal. C'était les rejets du lisier de porc qui atteignaient la rivière qui se transformaient en

MODULE 2 : EAU POTABLE ET GESTION DURABLE

Section : Impacts des activités humaines et des changements climatiques

Entrevue – Cas d'étude : rivière L'Assomption

azote ammoniacale et ça devenait dangereux, l'eau devenait impropre à la consommation humaine. Alors, vous voyez l'impact sur les populations. C'est une grosse ville d'importance, puis tu ne peux pas boire ton eau. Alors, ils ont été aux prises avec cela pendant longtemps. Moi, j'avais commencé à m'intéresser à la rivière en question, puis j'avais parlé à ce biologiste. Je savais qu'il y avait des gros esturgeons qui allaient frayer près d'une chute, près de Joliette, à Saint-Thomas. Finalement, ils m'ont expliqué que les esturgeons montaient, puis allaient là, parce qu'au pied de la chute, à cause du bouillonnement, il y avait encore une frayère acceptable, mais qu'après, ça commençait, puis le courant devenait plus calme et c'était le colmatage de toutes les niches écologiques qu'on trouvait normalement dans un cours d'eau. Elles étaient bloquées. Comme ils me disaient : « Un peu de pollution, même toxique, ce n'est pas grave. Ça va donner le rhume ou la grippe aux espèces. Mais, quand tu les enterres sous 6 pieds de terre, il n'y a plus rien à faire. C'est ce qui se passe, il n'y a plus de possibilités de vie, il n'y a plus de niches écologiques où ces espèces peuvent vivre. »

Plusieurs années plus tard, le gouvernement a obligé l'installation des fausses à purin partout au Québec. Puis, plus tard encore, ça a pris bien du temps, ils ont dit quand un bassin versant est saturé, là on ne donnera plus de permis pour des installations additionnelles. Mais cela a été une bataille de 12 à 15 ans, une grosse bataille citoyenne qui a permis ça.